VII

« DEXTRIS UMERIS EXSERTIS »

(César, *Bell. Gall.*, VII, 50, 2)

PAR PAUL COUISSIN
Professeur à la Faculté des lettres d'Aix

César est plus facile à traduire qu'à comprendre. La concision dont on lui a fait un mérite apparaît souvent comme un défaut à qui ne se contente pas de transcrire son latin en français, mais cherche à pénétrer jusqu'à sa pensée. Son apparente clarté masque plus d'une fois une obscurité malaisée à dissiper. C'est un fait dont on pourrait citer d'assez nombreux exemples. Celui que nous proposons ici n'a pas, semble-t-il, été signalé.

Le passage se trouve dans le récit du siège de Gergovie. Les légionnaires, repoussés par la contre-attaque gauloise, résistent avec peine, quand, sur leur flanc, apparaissent les cavaliers héduens, auxiliaires de l'armée romaine. « Hi similitudine armorum vehementer nostros perterruerunt, ac, tametsi dextris umeris exsertis animadvertebantur, quod insigne pacatorum esse consuerat, tamen id ipsum sui fallendi causa milites ab hostibus factum existimabant » (*Bell. Gall.*, VII, 50, 2).

La phrase, quoique mal faite, est aisée à traduire et même à interpréter : les Romains ont été épouvantés par l'apparition de cavaliers équipés comme leurs adversaires, et le signe de reconnaissance arboré par ces cavaliers ne les rassure pas, parce qu'ils pensent que l'adoption de ce signe est ici une ruse de l'ennemi. — Un point, cependant, reste obscur, c'est le sens exact de « dextris umeris exsertis ». Bien entendu, ici encore, il est facile de traduire, mot à mot, « l'épaule droite découverte ». Mais à quelle modification du costume gaulois correspond cet accoutrement?

Ce détail, qui a pourtant quelque intérêt, n'a pas jusqu'ici retenu l'attention des commentateurs, soit qu'ils n'aient pas aperçu le problème, soit qu'ils en aient jugé la solution aisée. Elle le serait, en effet, si nous connaissions avec certitude le costume de guerre des Gaulois à l'époque de César. Mais ce costume, sauf er-

reur, n'a jamais été étudié sérieusement, et la connaissance que croient en avoir, par exemple, les costumiers des théâtres ou les artistes, n'est fondée que sur les « restitutions » fantaisistes d'amateurs sans autorité.

Sans vouloir ici entrer dans les détails de matière, de coupe, de couleur des pièces du vêtement des Gaulois, rappelons seulement



FIG. 1. — GROUPE DE GAULOIS
(Arc d'Orange, frise nord).

que Diodore et Strabon, décrivant ce vêtement, énumèrent la tunique à manches, les braies et le manteau[1]. Si les Gaulois se présentaient au combat dans ce costume, nous devrons admettre que la modification destinée à découvrir l'épaule droite était opérée sur la tunique. C'est ainsi, visiblement, qu'a compris Amédée Thierry quand, interprétant César, il dit que ces Héduens avaient « le bras droit nu jusqu'à l'épaule[2] ». Et l'on peut croire que telle est l'opinion de la plupart des commentateurs plus récents. Mais cette interprétation est mauvaise, d'abord parce que César, s'il avait voulu dire ce qu'on lui attribue, se serait exprimé autrement : si le signe de reconnaissance avait consisté dans la suppression de la manche droite, la partie du corps découverte serait essentielle-

1. Diodore de Sicile, V, 30; Strabon, IV, 4, 3.
2. Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*, 10e éd., 1877, p. 290.

ment le bras, non pas l'épaule. Mais elle est mauvaise surtout en ce qu'elle suppose démontré que les Gaulois gardaient leur tunique pour combattre; et non seulement cela n'est pas démontré, mais c'est le contraire qui paraît certain.

Sur le costume de guerre des Celtes, nous avons un certain nombre de témoignages littéraires, et, rencontre rare et remarquable, ces témoignages sont concordants en ce qui concerne l'absence de tunique : souvent les Gaulois, pour combattre, se dépouillent de tout vêtement : tels l'adversaire de Manlius Torquatus en 361[1], les Gésates à Télamon en 225[2], les Galates au mont Olympe en 169[3], et même les Transalpins au début du 1er siècle[4]. Quand ils ne pratiquent pas cette nudité totale, ils gardent simplement leur pantalon, comme à Cannes[5], ou leur pantalon et leur manteau, comme les Cisalpins à Télamon[6]. Dans les descriptions de Gaulois combattant, les poètes nomment fréquemment ces deux vêtements[7], mais, sauf erreur, aucun ne mentionne la tunique.

Les monuments figurés confirment le témoignage des textes. L'art étrusque et surtout l'art grec nous ont laissé un nombre important de figurations de guerriers gaulois[8]. Ces guerriers, presque toujours, sont nus, parfois vêtus d'un pantalon, assez souvent d'un manteau, mais jamais ils ne portent la tunique. Il en est de même dans l'art romain. Ici, par une heureuse fortune, nous possédons un monument qui nous fournit l'équipement des Gaulois (et celui des Romains) à l'époque de la guerre des Gaules : l'arc d'Orange, monument bien connu et encore plus méconnu, car, dominés par de vieux préjugés, les commentateurs de César se privent de cet admirable ensemble de documents[9]. Or, sur les frises de l'arc d'Orange, les Gaulois combattant sont figurés les uns avec des braies, les autres entièrement nus, conformément à

1. Claudius Quadrigarius, ap. A. Gelle, IX, 13.
2. Polybe, II, 28, 8.
3. Tite-Live, XXXVIII, 21.
4. Diodore, V, 30.
5. Tite-Live, XXII, 46, 6. Polybe dit même qu'ils étaient nus.
6. Polybe, II, 28, 7.
7. Virgile, *Énéide*, VIII, 657-660; Properce, IV, 10, 39-45,
8. Cf. Bienkowski, *Celtarum imagines*, I. Wien, 1908; II. Cracovie, 1928.
9. Cf. Paul Couissin, in *Rev. archéol.*, XIX, 1924, I, p. 29 et suiv.

l'indication de Diodore (fig. 1, *a* et *d*); la plupart ont un manteau (fig. 1, *a*, *b*, *d*), mais pas un seul n'a la tunique[1].

Il en est de même sur les autres monuments romains sans exception; la tunique gauloise n'y apparaît que dans les trophées, à titre de pièce centrale et pour remplacer la cuirasse[2]. Les monuments gaulois fournissent les mêmes indications : sur les monnaies gauloises, tantôt les guerriers sont nus[3], tantôt ils portent une cuirasse[4], mais jamais, sauf deux exceptions, n'apparaît une tunique, et les bras, visiblement, sont toujours découverts. Quant aux deux exceptions, l'une est fournie par la statue de Vachères du Musée Calvet à Avignon[5] : le chef gaulois qu'elle représente porte sous sa cuirasse une sorte de veste à manches; l'autre se voit sur le chaudron d'argent de Gundestrup[6], où les cavaliers ont une tunique à manches et les fantassins une sorte de pourpoint, à manches également. Mais le Gaulois de Vachères, qui appartient à l'époque d'Auguste, est un chef, non un simple guerrier, et peut-être est-il en tenue d'apparat; quant au chaudron de Gundestrup, il figure sans doute des Celtes danubiens[7], dont le costume avait pu subir des influences daciques.

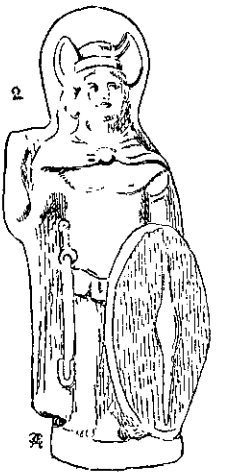


FIG. 2
MERCENAIRE GAULOIS
(Terre cuite de Caere; Antiquarium de Berlin).

Mais sauf ces deux exceptions, dont une seule concerne la Transalpine, textes et monuments sont entièrement d'accord sur ce point : chez les Galates d'Orient, en Cisalpine et, ce qui nous in-

1. Sur l'authenticité de ces figurations : Couissin, *loc. cit.*, et aussi : *La nudité guerrière des Gaulois*, in *Annales de la Faculté des lettres d'Aix*, 1929, p. 6 et suiv.

2. Sur les sarcophages, par exemple, et aussi sur les monnaies : cf. Couissin, *L'équipement de guerre des Gaulois sur les monnaies romaines*, in *Revue numismatique*, 1928, p. 35, 37, 42 (fig. 4-8); il est possible que cet objet doive être interprété comme une saie ou comme une cuirasse (*Ibid.*, p. 174).

3. Hucher, *L'art gaulois*, nos 4, 2; 43, 2; 49, 1; 60, 1; 66, 2; 85, 1.

4. *Ibid.*, nos 2, 2; 3, 1; 7, 1; 20, 2; 22, 1; 46, 1.

5. Espérandieu, *Recueil des bas-reliefs*, I, n° 35.

6. S. Müller, *Nordiske Forkdsminder*, 1892; C. Jullian, in *Revue des Études anciennes*, X, 1908, pl. I-X; S. Reinach, *Répertoire de Reliefs*, 1909, I, p. 147-150.

7. Cf. Fr. Drexel, *Der Silberkessel von Gundestrup*, in *Jahrbuch des Instituts*, 1915, p. 11 et suiv.

téresse ici, en Gaule propre, au temps de César, l'équipement de guerre celtique ne comporte pas normalement de tunique[1]. Un tel accord est assez rare pour qu'on puisse le tenir pour décisif. Ainsi

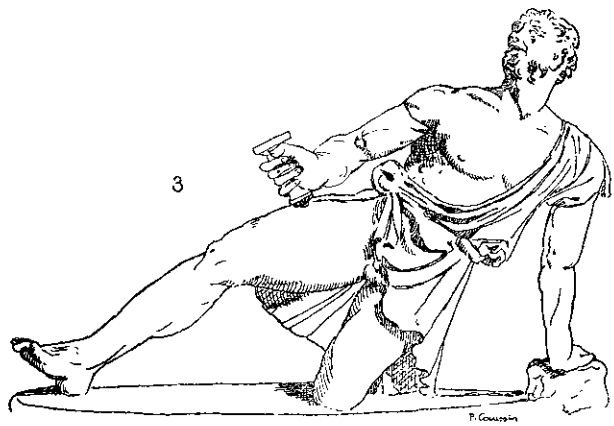


FIG. 3. — GALATE BLESSÉ
(Venise).

l'expression de César « dextris umeris exsertis » ne peut s'expliquer par une modification de la tunique.

Certains Gaulois, comme nous avons vu, chefs et chevaliers, portaient la cuirasse[2]. Mais, naturellement, il ne saurait être question de priver une cuirasse de l'une de ses épaulières. Par conséquent, l'expression de César ne concernant ni la tunique, ni la cuirasse, il reste à examiner si elle peut s'appliquer au manteau.

Les Gaulois connaissaient plusieurs sortes de manteaux[3]. Leur manteau de guerre, adopté par les Romains sous le nom de « sagum[4] », était une pièce de laine analogue à la chlamyde grecque. On le portait sur les épaules, à la façon d'une pèlerine actuelle (fig. 2), avec cette différence, toutefois, que, pour combattre au

1. C'est donc à tort que je l'ai figurée dans *Revue numismatique*, 1928, p. 183, fig. 75.

2. Cf. Varron, *La langue latine*, V, 24, 116; Diodore, V, 29, 2; 30, 3; Tite-Live, XXXVIII, 21, 9.

3. G. Dottin, *Manuel... de l'antiquité celtique*, 2e éd., 1915, p. 167 et suiv.

4. Cf. Dottin, *op. laud.*, p. 167; ce mot paraît celtique : *Ibid.*, p. 70. César l'appelle *sagulum* (*Bell. Gall.*, V, 42, 3).

moins, il était agrafé sur l'épaule droite (fig. 1 *b*). Comme on voit, dans cette position, il couvrait tout le côté gauche, à partir du cou, et découvrait tout le côté droit, *y compris une partie de l'épaule*. Dosson semble avoir pensé que telle était la disposition adoptée par les auxiliaires gaulois à titre de signe de reconnaissance[1]. Mais, sans parler d'autres considérations, cette interprétation se heurte au fait que l'ajustement du sagum sur l'épaule droite était l'ajustement normal. Cependant, s'il était normal d'agrafer le manteau de façon qu'une partie de l'épaule droite fût découverte, comment les auxiliaires pouvaient-ils se distinguer « dextris umeris exsertis »?

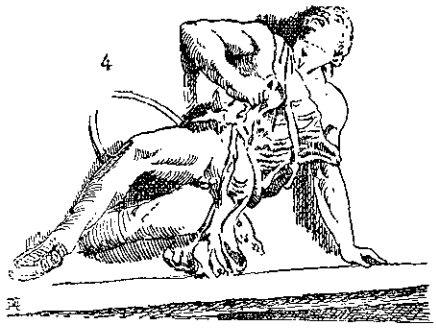


FIG. 4. — CHEF GAULOIS
(Sarcophage Ammendola; Capitole).

Voici ce que, semble-t-il, on peut conjecturer.

Outre la façon normale d'agrafer le sagum, il en existait d'autres. On pouvait le disposer à la façon du péplos dorien, avec une fibule sur chaque épaule, le bras gauche passant entre la fibule correspondante et le bord supérieur du manteau; la ceinture maintenant l'étoffe achevait de donner au sagum ainsi drapé l'aspect d'une tunique : tel est l'ajustement du manteau du chef gaulois figuré par le sarcophage Ammendola (fig. 4). Cet ajustement commode fut adopté dans l'armée romaine et y devint d'un usage courant[2]. On pouvait aussi se contenter d'une fibule sur l'épaule gauche ou sur le flanc droit, le manteau traversant le torse en diagonale : ainsi est drapé le sagum du Galate combattant de Venise (fig. 3). Dans cet ajustement, les guerriers étaient vraiment « dextris umeris exsertis », c'est-à-dire l'épaule droite, non pas découverte, mais plutôt dégagée.

Du témoignage de l'arc d'Orange on peut déduire que les Gaulois employaient encore une autre disposition, dans laquelle le

1. Dosson, éd. Hachette, p. 630, n° 174.
2. On le reconnaît sur plusieurs stèles funéraires, sur le relief dit « des Prétoriens », au Louvre, sur la colonne Trajane, etc.

manteau, agrafé sur l'épaule droite, passait sous le bras gauche (fig. 2 *a*), et l'on pourrait imaginer sans peine une disposition inverse, dans laquelle le sagum, agrafé sur l'épaule gauche, aurait passé sous le bras droit, dégageant ainsi entièrement l'épaule droite. De cette disposition je ne connais en Gaule aucun exemple; mais c'est précisément celle que présente le Galate de Venise (fig. 3), chez lequel l'emploi du ceinturon donne à l'équipement un aspect encore plus caractéristique. Or cet équipement, avec la ceinture, qui paraît avoir été, en Gaule, d'un usage tout exceptionnel[1], était, au contraire, couramment employé par les ouvriers grecs et romains. Ainsi, connu des Romains, inusité en Gaule, il était donc de nature à être choisi pour distinguer les alliés des ennemis. Est-ce cet ajustement que César adopta et qu'il désigne par les trois mots énigmatiques? Il semble bien, en tout cas, que nulle autre hypothèse ne fournira une meilleure solution de ce petit problème.

Et s'il en est ainsi on verra dans notre interprétation un nouvel exemple du secours que l'archéologie peut apporter à l'étude des textes, secours particulièrement nécessaire aux écrits d'un homme qui avait l'occasion de voir et de décrire tant de choses nouvelles et intéressantes — et qui ne les a pas vues, qui, du moins, ne les a pas décrites.

Paul COUISSIN.

Marseille, 1er juin 1931.

1. Je n'en connais, outre le *Galate* de Venise, qu'un seul exemple, fourni par un cavalier *cisalpin* sur une frise de Lecce (Bienkowski, *Les Celtes dans les arts mineurs*, fig. 175).